



Le DMP et nos établissements :

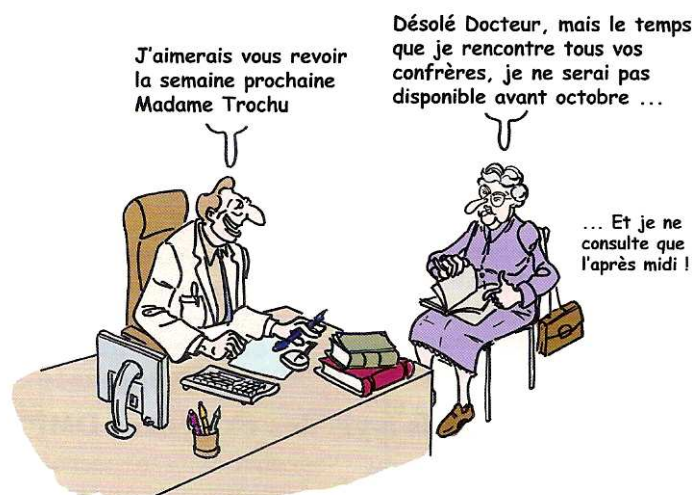
Rappel de ce qu'est le DMP :

Le Dossier Médical Personnel (DMP) a été lancé par la loi du 13 août 2004.

C'est un service conçu pour mettre à la disposition de chacun des bénéficiaires de l'assurance maladie un dossier médical électronique sécurisé. Ce dossier est accessible par Internet par le patient et les professionnels de santé détenteur d'une carte CPS préalablement autorisés par le patient.

Il contient en permanence les informations médicales pertinentes nécessaires à la prise en charge du patient. Il a pour vocation première d'améliorer la qualité des soins en facilitant la coordination et les échanges d'information entre les professionnels de santé. Le DMP permettra aux praticiens d'avoir accès aux informations utiles provenant d'autres professionnels de santé et d'avoir accès à une véritable « photographie » de la santé du patient mise à jour en temps réel (antécédents médicaux et chirurgicaux, historique des consultations spécialisées, actes diagnostiques, traitements, résultats d'examens biologiques, traitements en cours, médicaments dispensés, allergies et intolérances, vaccinations, comptes-rendus, mais aussi éventuellement images (radio, scanner, IRM, échographie...).

UN DES OBJECTIFS DU DMP EST D'EVITER LES ACTES REDONDANTS



La clinique du Plateau et la clinique de Meudon ont été sollicitées par l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile de France pour participer à l'expérimentation du DMP avant le démarrage officiel prévu fin 2008... avec beaucoup d'optimisme !

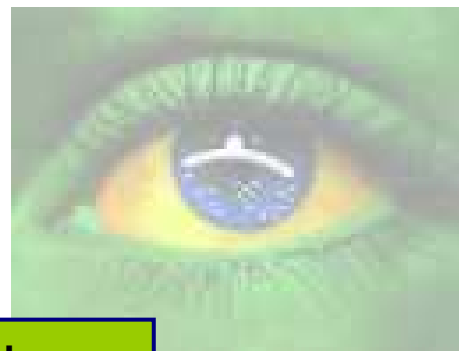
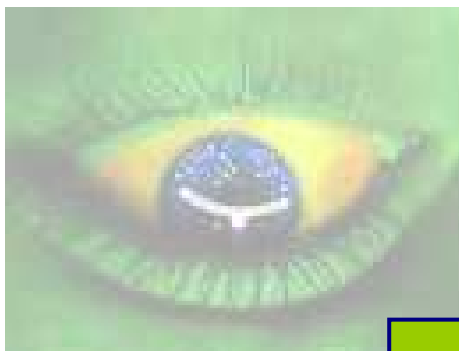
Notre dossier médical est aujourd'hui en grande partie informatisé (observations médicales, courriers, compte rendu opératoire, compte rendu d'hospitalisation, compte rendu d'explorations, etc...). Nous avons des liaisons informatiques avec deux laboratoires (analyses médicales et anatomopathologie) et nos services de radiologie. La prochaine étape sera pour nous l'informatisation du dossier de soins et le transfert d'images.

Concernant notre participation à la phase d'expérimentation du DMP, nous allons dans un premier temps généraliser l'utilisation d'Apicrypt, messagerie cryptée, à tous les praticiens intervenant dans nos deux établissements et équiper les secrétariats de scanners permettant d'ajouter dans le dossier informatisé les documents provenant de l'extérieur.

Nous allons encourager les médecins intervenant dans nos structures, et possédant un cabinet, à s'équiper.

Nous avons d'autre part déjà recensé nos correspondants de ville les plus réguliers. Certains n'utilisent pas encore Apicrypt. L'ARDOC (Association pour le Déploiement des Outils Communicants) créée à l'initiative de l'URML Ile de France et des syndicats de biologistes propose une aide à l'installation et à la formation aux outils de messagerie sécurisée, pré-requis indispensable pour pouvoir échanger de l'information médicale ! Pour plus d'informations ou pour s'inscrire directement à ce programme : www.ardoc.fr

Nous profitons de cet aparté sur les systèmes d'informations pour vous signaler les nouvelles coordonnées de notre site internet : www.poledesanteduplateau.com



INFORMATION MEDICALE :
L'OCT : UN « PLUS » EN OPHTALMOLOGIE

La clinique du Plateau vient d'acquérir un nouvel appareil d'exploration pour l'ophtalmologie, dont la technique est la tomographie à cohérence optique (OCT).

D'apparition récente, elle repose sur la détection de la réflexion d'une lumière infrarouge qui permet d'obtenir une image en coupe de la rétine et des structures sous-jacentes qui permet d'approcher la définition histologique de la rétine.

Cet examen, peu inconfortable pour le patient et ne nécessitant aucune injection de produit, est d'une parfaite innocuité. Cette technique est le deuxième progrès majeur dans l'exploration de la rétine après celui de l'angiographie apparu en 1960.

L'OCT ne remplace pas l'angiographie qui visualise les vaisseaux ou les espaces intra-rétiniens ou sous-rétiniens dans lesquels le colorant s'accumule dont elle est une vue panoramique. Par contre, **l'OCT montre le tissu rétinien totalement inexploré par l'angiographie**, et affine considérablement le diagnostic effectué au microscope, redressant des diagnostics difficiles. Il est devenu indispensable dans de nombreuses pathologies pour préciser le stade évolutif et poser l'indication chirurgicale, comme les *trous maculaires*. Il objective de façon incomparable les syndromes de traction vitéo-rétiniens. Il a remplacé l'angiographie dans le diagnostic et le suivi des membranes épitréiniennes. Il constitue le seul examen capable de préciser et de quantifier l'œdème rétinien, permettant ainsi de juger de l'efficacité des médicaments ou des traitements laser, et guide ainsi les indications thérapeutiques ce qui est capital, par exemple, dans la rétinopathie diabétique.

L'OCT est devenu essentiel dans le suivi thérapeutique, qu'il soit médical ou chirurgical, car il révèle parfaitement une nouvelle conception du traitement des maculopathies où le but est devenu de diminuer l'épaisseur maculaire, que seul l'OCT objective. Dans la DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age), précisant au mieux les conséquences sur le tissu rétinien, il est indispensable pour le suivi thérapeutique. Il intervient comme complément fondamental dans l'analyse des formes exsudatives de la DMLA, et tout particulièrement dans ses formes un peu plus complexes. Son utilisation se généralise progressivement à toutes les pathologies rétinienne et choroïdiennes.

Par son apport immense sur le diagnostic des diverses pathologies rétinienne, l'aide à la décision opératoire et le suivi thérapeutique, l'OCT est devenu un examen incontournable aujourd'hui. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir en disposer à la clinique pour en faire bénéficier nos patients, ce d'autant que ce type d'appareil est actuellement rare dans l'offre de soins publique ou privée.